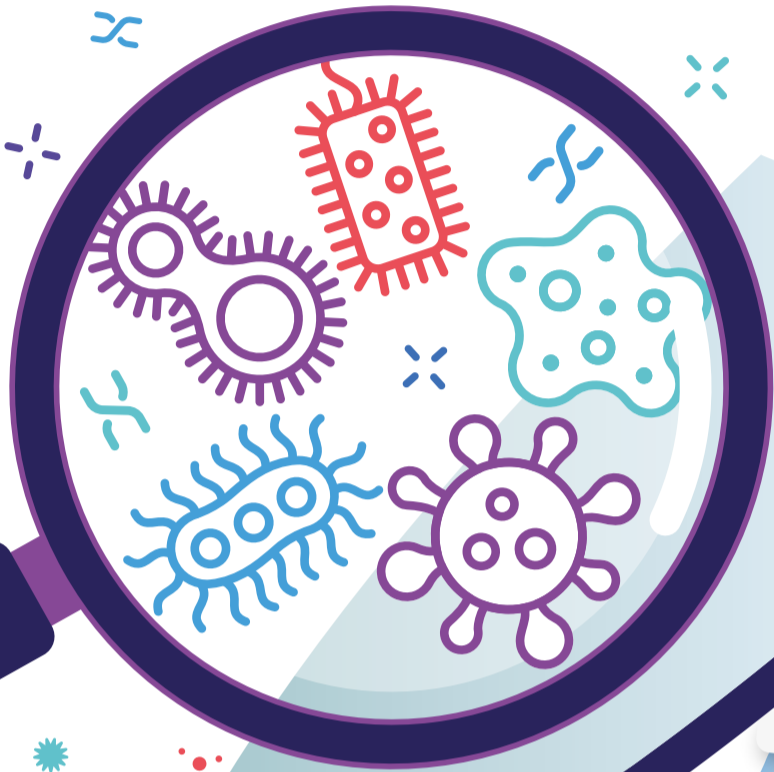




Prévenir les risques biologiques

Filière volaille



Portez vos équipements de protection individuelle mis à disposition par l'employeur (masque, visière, tablier et gants en cotte de mailles)

Lavez-vous les mains et douchez-vous autant que nécessaire



Prévenez votre manager en cas de blessure ou de dysfonctionnement

Virus, bactéries, champignons ou moisissures : **invisibles à l'œil nu, ils représentent un risque réel pour le salarié et le produit**

Protégez-vous*, ainsi que votre produit, du risque biologique